

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4510 LUNDI 22 MAI 2023

ENJEU DE L'HEURE

La marche de l'opposition réprimée par la police

Des dizaines de militants ont été interpellés, le 20 mai, par la police autour de Super Lemba et Kianza, dans la commune de Ngaba, à Kinshasa, alors qu'ils s'apprêtaient à débiter la marche initiée par leurs leaders contre le régime en place. La police, qui a dispersé cette marche, accuse les manifestants de non-respect de l'itinéraire leur recommandé par le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila.

Page 2



Les leaders de l'opposition, initiateurs de la marche, parmi les manifestants

DISTRICTS DE LUKUNGA ET MONT NGAFULA

Des officiers de police judiciaire en formation dans le domaine des droits de l'homme

Des officiers de police judiciaire de la police nationale congolaise/ ville de Kinshasa du district de Lukunga et du commissariat de Mont-Ngafula ont participé, le 18 mai, à une session de formation sur les droits de la personne arrêtée. Cette activité vise à rappeler à ces éléments de la police le respect des principes des droits de l'homme dans l'exercice de leur mission.

Page 3



Les organisateurs et quelques intervenants à la tribune

THÉÂTRE

Le spectacle "Géométrie de vies" en tournée régionale

Ayant choisi de relocaliser la compagnie dont il est co-directeur, Michael Disanka estime que près d'une année plus tard, il est temps de se familiariser avec le nouveau public. Le Collectif d'Art-d'Art mène la tournée régionale de "Géométrie de vies"

avec le soutien des Studios Kabako de Kisangani, l'Institut français de Paris et la sucrière de Kwilu-Ngongo établie dans le territoire de Mbanza-Ngungu.

Page 5

DIVERTISSEMENT

« Zappe pas ton neveu » revient sur le petit écran

Avec le nouveau numéro tourné le 12 mai, l'émission culte d'humour animée par le Neveu National a fait son retour à l'international hier

sur le canal 334 du bouquet Canal + après six ans d'interruption de diffusion locale. Le concept n'a pas changé mais a évolué. Des nou-

veaux ont intégré le programme dont le but est de "sortir le petit enfant qui sommeille en nous". Page 5

EDITORIAL

Mieux Réguler

Page 2

ÉDITORIAL

Mieux réguler

Les voies de communication se dégradent à Brazzaville au quotidien et les efforts entrepris pour les colmater sont à ce jour bien limités. Dans tous les quartiers de la capitale, sur l'essentiel des routes bitumées, les nids de poule et les mares d'eau causent d'énormes problèmes de circulation. S'y ajoute l'amoncellement en plusieurs endroits des ordures ménagères.

Toutes les fois que la question de l'entretien des voiries urbaines à Brazzaville et dans d'autres localités du pays est soulevée, survient l'ineffable sujet de la mobilisation des moyens matériels et financiers. La qualité des prestations des services habilités de l'hôtel de ville de la capitale, contraints de ne donner que ce qu'ils possèdent en témoigne. Il est évident qu'un trou mal bouché se redécouvre béant un mois après réduisant à zéro le moindre petit investissement consenti.

Peut-être faudra-t-il à nos municipalités faire preuve d'imagination pour obtenir la pleine participation des citoyens à l'assainissement et la construction des villes qu'ils habitent. Il s'agit, entre autres, d'organiser de la meilleure façon qui soit la collecte des taxes auprès du contribuable, et d'en assurer une thésaurisation au seul profit de l'institution municipale. Dans les marchés publics, les commerçants disent être asphyxiés par la nature des charges qui leur sont prélevées et s'interrogent sur la destination des sommes collectées. Le même discours est tenu par les exploitants des véhicules de transport en commun.

Alors que la revitalisation de la société de transport public urbain attend d'être concrétisée, Brazzaville est désormais abonnée aux motocyclistes. Si au départ les célèbres vélos Djakarta desservaient les seuls quartiers enclavés, avec l'absence de régulation, ces motos se rapprochent inexorablement du centre-ville. L'effet d'entraînement fera que de fil en aiguille, tout le périmètre de la capitale abritant la grande administration publique s'arrimera au vrombissement des deux roues.

Quand on sait combien ces moyens de locomotion, adoptés par la population par dépit, sont à l'origine de tant de grabuges sur la voie publique, le seul appel qu'il convient de lancer aux autorités compétentes est qu'il leur faut reprendre la main. Pas pour sévir à tout va, mais pour réguler, mieux réguler.

Les Dépêches de Brazzaville

ENJEU DE L'HEURE

Répression de la marche pacifique de l'opposition

La marche initiée le 20 mai par quatre leaders de l'opposition, en l'occurrence Moïse Katumbi, Delly Sessanga, Matata Ponyo et Martin Fayulu, s'est terminée en eau de boudin. Elle n'a pas eu lieu comme prévu à la suite de l'incursion de la police qui s'est interposée pour empêcher les manifestants d'exercer leur droit démocratique.

Déjà, le dispositif policier mis en place dans la matinée était prémonitoire à un dénouement malheureux de l'activité qui avait pourtant mobilisé des centaines des Kinois. Des dizaines des policiers, lourdement équipés de matériels dont des blindés et des camions à eau chaude, étaient postés dans les différents lieux de rassemblement, notamment à Lemba super. C'est à cet endroit que les quatre leaders de l'opposition devaient faire jonction avec leurs membres pour débiter la marche. À peine qu'ils sont arrivés au niveau de la commune de Ngaba, avenue Kianza, que la police est entrée en scène pour les disperser à coup de gaz lacrymogène. Il est fait état de plusieurs arrestations et interpellations, mais aussi des blessés, tant parmi les manifestants que les policiers.

“C'est de l'entrave à la marche, une liberté pourtant consacrée dans la Constitution. Nous sommes en plein dans l'agitation. C'est de la répression”,

D'après ces derniers, les manifestants n'ont pas respecté l'itinéraire convenu, de commun accord, avec l'autorité urbaine. «Pourquoi veulent-ils troubler l'ordre public ?», s'est alarmé le général Sylvano Kasongo, le patron de la police/ville de Kinshasa. Ce dernier craignait, en effet, que ce groupe de manifestants ne puisse entrer en collision avec les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social qui faisaient une contre-marche, le même jour, avec toutes les conséquences que cela pouvait entraîner.

C'est dans la confusion que s'est terminée cette marche de l'opposition qui tenait à manifester contre le pouvoir en place. Elle a été initiée pour protester contre la vie chère, l'insécurité généralisée dans le pays et l'opacité dans les préparatifs des élections prévues pour fin décembre. C'est sur ces entrefaites que les quatre leaders de l'opposition ont regagné leurs domiciles, non sans dénoncer ce qu'ils considèrent comme une entrave à la liberté de manifestation garantie par la Constitution. “C'est de l'entrave à la marche, une liberté pourtant consacrée dans la Constitution. Nous sommes en plein dans l'agitation. C'est de la répression”, a déploré Delly Sessanga, président du parti Envol, au cours d'un point de presse improvisé.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISTRICTS DE LUKUNGA ET MONT NGAFULA

Des officiers de police judiciaire formés sur les droits de l'homme

Des officiers de police judiciaire (OPJ) de la police nationale congolaise/ville de Kinshasa du district de Lukunga et du commissariat de Mont-Ngafula ont participé, le 18 mai, dans la salle de la maison communale de Kintambo, à une session de formation sur les droits de la personne arrêtée.

La formation est une initiative du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), bureau terrain de Kinshasa (BTK), qui travaille avec des organisations non gouvernementales partenaires constituées dans le sous-groupe thématique dénommé « Monitoring des lieux de détention et suivi judiciaire ».

Intervenant lors de la session, la représentante du coordinateur du BCNUDH, l'officier des droits de l'homme au BTK, Rebecca Kambayi, le commandant du commissariat de police de Kintambo, le colonel Bienvenu Waswa Bombile, et le président du sous-groupe thématique, Maïck Lukadi ont indiqué que cette activité vise à rappeler à ces éléments de la police le respect des principes des droits de l'homme dans l'exercice de leur mission.

Un constat amer sur le terrain motivant cette activité, le BCNUDH, le sous-groupe thé-

matique et l'Inspectorat général de la police représenté par la commissaire principale Mireille Ngoy ont rappelé le constat amer fait pendant les visites des cachots de Kinshasa. « Il a été enregistré plusieurs irrégularités dans le chef de certains OPJ, en violation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux », ont rappelé les organisateurs de cette session.

Au nombre de ces violations, il y a notamment le dépassement du délai légal de garde à vue, des arrestations arbitraires, des traitements cruels, inhumains et dégradants des détenus, des actes de torture, des morts en détention faute de suivi assuré par les OPJ auteurs d'arrestations, la non-séparation catégorielle des détenus, la multiplicité des pièces de détention, des mauvaises conditions environnementales des centres de détention de



Une vue des organisateurs et des intervenants/Adiac

certain commissariats de la capitale congolaise, etc.

En organisant cette session de formation, le BCNUDH et ses différents partenaires pensent qu'il était nécessaire de rappeler aux OPJ de Kinshasa ainsi que de toute la République les différentes règles qui régissent leur travail, particulièrement en ce qui concerne les droits des personnes interpellées ou

détenues. Pour cette séance du district de la Lukunga et du commissariat de Mont-Ngafula, le formateur principal a été le premier substitut du procureur de la République (Prorep) et représentant du Prorep du Parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe, le magistrat Julien-Yves Ciama Cibaka.

Après avoir relevé le constat

amer dans le chef de certains OPJ, tous les intervenants ont émis le vœu de voir cette formation outiller davantage les concernés en matière de procédure pénale, conformément aux dispositions légales tant nationales qu'internationales et ainsi traiter désormais les personnes arrêtées et/ou détenues avec dignité et humanité.

Lucien Dianzenza

BCNUDH/BTK

Lancement de la campagne de célébration de 75 ans des Droits de l'Homme

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), avec le Bureau de terrain de Kinshasa (BTK), a lancé, le 19 mai 2023 à la Place des évolués, dans la commune de Gombe, la campagne pour la célébration du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le bourgmestre de la commune de Gombe, Léopold Manzambi Nzola, a réhaussé de sa présence la manifestation, ainsi que le coordinateur provincial de la Commission nationale des droits de l'homme, Me Chevalier Kwete. Quelques inspecteurs de la police nationale, des organisations de la société civile, des étudiants et écoliers académiciens, etc., ont également pris part à l'événement.

Le coordinateur du BTK/BCNUDH, Saliou Dialo, a souligné : « La Déclaration universelle des droits de l'homme est l'un des documents les plus extraordinaires et importants adoptés par les Nations unies à ce jour. Elle a été rédigée par un monde blessé par la guerre comme un remède prescrit par les Etats pour protéger leurs populations contre les pires drames et omissions... La Déclaration universelle des droits de l'homme est un engagement pour la justice, la paix, l'égalité et la dignité. Les droits qui y sont proclamés sont les idéaux communs à atteindre par toute la nation ».

Il a rappelé que le 10 décembre 2023, la Déclaration universelle des droits de l'homme totalisera 75 ans depuis son existence en tant qu'instrument juridique le plus fortement inspiré par plusieurs autres instruments juridiques nationaux, régionaux et

internationaux. Pour célébrer cet anniversaire, les Nations unies ont décidé de lancer une campagne annuelle dénommée « Initiative droits humains 75 ». En République démocratique du Congo (RDC), « Initiative droits humains 75 » sera célébré autour de trois principaux objectifs axés sur l'universalité, le progrès et l'engagement de promouvoir l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Il s'agira de faire l'état des lieux, de dresser le bilan et les perspectives de la situation des droits de l'homme dans le pays et de jeter un regard pour l'avenir ; de renforcer l'écosystème des droits de l'homme, en travaillant avec tous les partenaires étatiques et non étatiques, notamment en donnant un nouvel élan à l'éducation aux droits de l'homme et en mobilisant la jeunesse.

Saliou Dialo a fini son allocution par la demande du BCNUDH formulée aux autorités du pays, aux activistes des droits humains, et aux clubs des droits de l'homme des universités de Kinshasa afin de contribuer efficacement à la protection et à la promotion de ces droits grâce à des actions immédiates à moyen et à long termes, de responsabiliser la population à travers les sensibilisations à affirmer leurs droits afin d'amener l'Etat à respecter ses obligations en la matière et d'application de la loi.



Le BCNUDH lance la campagne/DR

Corine Nguengang de la BCNUDH a brossé le programme de la campagne qui se déroulera à travers le pays, faisant l'économie de quelques activités articulées sur la vulgarisation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, document traduit en plus de 500 langues à travers le monde. Elle a aussi parlé de la campagne au niveau des plateformes digitales, la vulgarisation sur des grands panneaux à travers la ville, la conception des spots à projeter dans les médias. Corine Nguengang a également mentionné l'appui du BC-

NUDH de toutes les actions de sensibilisation et de mobilisation que vont mener toutes les parties prenantes. Le BCNUDH envisage aussi de lancer une large consultation nationale sur le thème « Signification et perspectives des droits de l'homme en RDC », une conférence-débat sur les droits de l'homme 75 ans après, un plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme de prévention de la torture. Une brochure sera éditée sur la présence du BCNUDH en RDC depuis 1996 jusqu'à aujourd'hui. Le bilan de la campagne « Initiative droits

humains 75 » sera faite en décembre prochain.

Le bourgmestre de la commune de Gombe, Léopold Manzambi, a souhaité pleins succès à la campagne, avant de rappeler que les droits humains sont un signe de temps dans ce sens qu'ils ont été inspirés par les leçons tirées de l'horreur de la Deuxième Guerre mondiale. « Il est vrai que nous ne vivons pas dans un monde parfait en termes de droits de l'homme, vu la hausse de l'insécurité à la base des violations flagrantes de ces droits du fait des guerres et du terrorisme qui sévissent dans certains coins de la planète. Cependant, des efforts louables sont fournis de la part des décideurs pour que les droits humains soient respectés et opposables à tous. Dans cette optique, le gouvernement de la République a décidé d'intégrer, il y a plus de cinq ans, le service des droits humains au sein des entités territoriales décentralisées, le cas de commune », a laissé entendre l'autorité urbaine de la commune de Gombe. Des intervenants de la société civile ont abordé la question de l'insécurité aux encablures de Kinshasa qui fait aussi partie des violations des droits de l'homme. Enfin, des académiciens ont commenté quelques-uns des trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LE SIDA

Validation du référentiel de mise en œuvre du CLM en RDC

L'atelier de consultation des parties prenantes pour le développement de synergie, dans le cadre des interventions de la Community-led monitoring (CLM) en République démocratique du Congo (RDC) a eu lieu dernièrement à Kinshasa, dans la salle des conférences du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS).

Organisé dans le cadre de l'appui technique de ITPC West Africa au développement et à l'harmonisation du CLM en Afrique de l'Ouest et du centre, l'atelier a bénéficié de l'appui financier de l'Onusida. Il s'est tenu sous le leadership du PNMLS, en collaboration avec Anors, et a été principalement facilité par l'équipe d'ITPC West Africa composée de Valentin Keipo et Vincent Danho, assistés de Ange Mavula et Adelard Mutumbo, respectivement de Ucop+ et WP.

L'atelier a réuni les parties prenantes clés, à savoir les structures de la société civile, les programmes nationaux, ainsi que les partenaires techniques au développement engagés dans la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose en RDC, ainsi que des acteurs de la quasi totalité de vingt-six provinces du pays. Ce processus de consultation a abouti au développement et à la validation par toutes les parties prenantes



Une vue des participants/DR

d'un document d'orientation sur la mise en œuvre du CLM en RDC, suite au passage en revue des travaux produits par les quatre groupes de travail constitués lors de cet atelier. Ainsi, selon le révérend Dominique Mukanya, président

d'Anors (faitière nationale de la société civile engagée dans la riposte contre le VIH/sida en RDC), ce document reflète la vision de la mise en œuvre du CLM dans le pays. La directrice pays de l'Onusida, Suzanne Kasedde, quant à, a insisté par-

ticulièrement sur le partenariat solide, qui doit caractériser toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du CLM. Clôturant l'atelier, le secrétaire exécutif national du PNMLS, le Pr Liévin Kapend, a remercié toutes les structures représen-

tées pour leur assiduité sans relâche qui a mené à l'élaboration du document d'orientation pour le développement d'une synergie dans le cadre des interventions du CLM en RDC.

Blandine Lusimana

SOIRÉE «MIZIKI LOLENGE MOSUSU»

Don K 1^{er}, Marshall Dixon et Didjak Munya se désistent

Les trois artistes congolais de la diaspora ont annoncé via Facebook leur décision formelle d'annuler leur participation à la première édition du « Gala des diversités musicales » prévu pour le 26 mai à Kinshasa, arguant une communication insuffisante de l'organisation à une semaine de la tenue de l'événement.

Formulées à l'identique, les trois communications émanant des comptes Facebook respectifs de Don K 1er, Marshall Dixon et Didjak Munya ont été postées à intervalles d'une minute pour les deux derniers et, trois heures plus tôt que le premier mentionné. Les trois désistements annoncés par voie de communiqué laissent tous entendre que l'événement dont les affiches sont partagées depuis un moment accuse des failles au niveau de sa coordination. En effet, tous trois affirment à titre personnel : « Suite à une communication insuffisante du point de vue organisationnel et logistique à une semaine de l'événement entre l'équipe organisatrice et la mienne, nous avons pris la décision d'annuler ma participation à l'événement de ce 26 mai au Pullman comme com-

muniqué précédemment sur les réseaux ainsi que sur les spots diffusés actuellement ».

La première édition de « Miziki loleng5e mosusu » était censée réunir une belle fourchette de chanteurs congolais locaux et de la diaspora ainsi que de diverses générations, notamment Lokua Kanza, Jean Goubald, José Hendrix Ndelo, Jacques Tshimankin-

da, Alesh, Paul le Perc, Barbara Kanam, Céline Banza. Pour l'heure, même si certains se montrent encore hésitants quant à leur participation à l'événement, les artistes de Kinshasa ne se sont pas prononcés. Quoique l'un d'eux a dit au Courrier de Kinshasa qu'il fixerait l'opinion de façon définitive au plus tard deux jours avant la soirée. Mais pour ce qui est du reste,

aucun d'entre eux n'a signifié un quelconque commentaire suite au désistement de leurs homologues de la diaspora. Par ailleurs, en rapport avec toute la publicité déjà en cours, affiches, flyers et banderoles où ils figurent, Don K 1er, Marshall Dixon et Didjak Munya font savoir : « Nous restons ouverts pour toute discussion en vue d'une solution à l'amiable concernant les droits

d'images exploitées durant la campagne ».

Initié par l'artiste Verby All stars, la soirée du 26 mai est dédiée à la musique congolaise, autre que l'habituelle rumba jouée par les grandes vedettes à l'instar de Fally Ipupa, Koffi Olomide, Werason, JB Mpiana, Héritier Watanabe, Fabregas ou encore Mbilia Bel. Cette autre musique qui a ses fans retrouvés parmi les mélomanes de tous âges qui ne sont pas, pour certains, fans de l'une ou l'autre grande vedette, fût-elle internationale préférant à leur musique le jazz ou la musique urbaine. Au départ, la direction artistique collégiale de la première édition de cet événement, qui somme toute est une initiative louable, devait être assurée par Jean Goubald, Paul le Perc et José Hendrix Ndelo.

Nioni Masela

« Suite à une communication insuffisante du point de vue organisationnel et logistique à une semaine de l'événement entre l'équipe organisatrice et la mienne, nous avons pris la décision d'annuler ma participation à l'événement de ce 26 mai au Pullman comme communiqué précédemment sur les réseaux ainsi que sur les spots diffusés actuellement »

THÉÂTRE

Le spectacle «Géométrie de vies» en tournée régionale

Le Collectif d'Art-d'Art, désormais établi à Mbanza-Ngungu, territoire du Kongo central, y a offert deux représentations gratuites en guise de lancement le week-end, avant Kinshasa, sa prochaine destination.

Ayant choisi de relocaliser la compagnie dont il est co-directeur avec Christiana Tabaro à Mbanza-Ngungu, depuis le second semestre de l'année dernière, Michael Disanka a estimé que près d'une année plus tard, il était temps de se familiariser avec leur nouveau public. Par dessus tout, il a souligné « l'importance pour D'art-d'art d'inscrire cette ville dans l'échiquier artistique du Congo », de sorte à leur faciliter une meilleure installation « en corrélation avec d'autres villes du pays comme Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Bukavu et Goma, notamment ». Les représentations des 20 et 21 mai de Géométrie de vies à la cité de Mpete a inauguré donc le nouveau siège du Collectif d'Art-d'Art/Mbanza-Ngungu et a marqué le même temps, le début des

premières congolaises du spectacle. La troupe qui a établi ses nouveaux quartiers sur l'avenue Lusawowo y a lancé sa tournée régionale qui inclut trois pays.

Il aura fallu moins d'une semaine pour préparer cette grande première qui tient à cœur le directeur artistique du Collectif d'Art-d'Art, Michael Disanka. En effet, depuis la première séance de répétition du 15 mai, le nouvel espace de travail de la troupe est traversé par une belle énergie motivée par la seule idée de ce rendez-vous avec les habitants de la cité de Mpete, loin de s'imaginer l'univers dans lequel vont les plonger les artistes. Géométrie de vies, ce spectacle d'ouverture écrit par le duo Michael Disanka et Christiana Tabaro qui l'a mis en scène et scénographié, est joué à

quatre. Leurs complices habituels, le violoniste Kady Violon Vital et le xylophoniste Ta-luyobisa Luyobisa assurant le background musical de la création bien animée.

Au Courrier de Kinshasa, Michael Disanka a prévenu : « La tournée commencée à Mbanza-Ngungu précède l'étape de Kinshasa où nous serons les 16 et 17 juin ». Les deux dates seront une escale avant de poursuivre le périple dans « sept autres villes à travers trois pays ». Le comédien a du reste précisé que « Brazzaville et Bujumbura » font partie du voyage qui relance le Collectif d'Art-d'Art sur les scènes africaines. Néanmoins, Michael Disanka a rappelé que les premières congolaises de Géométrie de vies ont été précédées par des représentations déjà organisées l'an dernier. Elles succèdent



aux « premières mondiales de juin 2022 au festival «Les rencontres à l'échelle», à Marseille, et les premières africaines aux «Récréatras 2022», à Ouagadougou ». Soulignons que le Collectif d'Art-d'Art mène la tournée

régionale de Géométrie de vies avec le soutien des Studios Kabako de Kisangani, l'Institut français de Paris et de la compagnie sucrière Kwilu-Ngongo établie dans le territoire de Mbanza-Ngungu.

Nioni Masela

DIVERTISSEMENT

« Zappe pas ton neveu » revient sur le petit écran

Avec le nouveau numéro tourné le 12 mai dernier, l'émission culte d'humour animée par le Neveu National a fait son retour à l'international le 21 mai à 18h30 sur CDIRECT sur le canal 334 du bouquet Canal + après six ans d'interruption de diffusion locale.

« Je reviens après six ans d'interruption parce qu'il était nécessaire de se réinventer », a annoncé au Courrier de Kinshasa Daddy Mayuma, alias Neveu National. Il a précisé à cet effet : « J'ai tourné ma première émission le 12 mai, elle sera diffusée pour la première fois ce samedi 20 mai sur la chaîne YouTube Neveu National TV ». Mais ce n'est pas tout, car, a-t-il ajouté, « le dimanche, il sera diffusé sur CDIRECT, une chaîne du bouquet Canal+ à voir sur le canal 334 ». Neveu National a tenu à rassurer ses nombreux fans privés de Zappe pas ton neveu qui n'avaient cessé de réclamer son retour définitif. « C'est reparti ! », a-t-il dit d'un ton déterminé, soulignant : « Nous avons interrompu pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la profession, c'était vraiment d'ordre privé ». En effet, surpris du jour au lendemain de l'arrêt subit de ce programme



qui bénéficiait pourtant d'une très belle audience à la télévision, les téléspectateurs désespérés de ne pas voir leur émission réapparaître au bout de six ans avaient fini par déchanter. De ce fait, Neveu National a sou-

tenu : « Nous avons repris et je ne pense pas que nous allons arrêter ».

Toutefois, en ce qui concerne la fréquence de ses apparitions sur le petit écran, il précise : « C'est une grosse production. Ainsi,

nous aurons au préalable une émission par mois et nous garantissons que la machine ne va plus s'arrêter ». Pour ce qui est du contenu, l'animateur indique : « C'est le même format, la même personne à la présentation avec les mêmes humoristes auxquels s'ajoutent des nouveaux ».

Sortir le petit enfant

Néanmoins, a-t-il annoncé, « le concept n'a certes pas changé mais il a évolué ». En plus « des nouveaux qui ont intégré la team, nous avons évolué de sorte à faire participer plus de monde ». Désireux déjà d'ouvrir son plateau à plus de personnes autrefois, Neveu National dit avoir enregistré plusieurs réticences. « Avant, il était difficile de recevoir plusieurs invités parce que les gens pensaient qu'ils allaient se faire ridiculiser sur un plateau et avaient peur. A présent, le concept est mieux compris. Ainsi, il y a

notamment des avocats qui participent au premier numéro », a-t-il affirmé, ajoutant : « Je crois qu'au deuxième numéro, les téléspectateurs verront combien l'émission a vraiment évolué car elle est ouverte à tout le monde. Nous pourrions même recevoir le président de la République sur notre plateau ».

Pour définitivement éclaircir les zones d'ombre, Neveu National martèle : « Zappe pas ton neveu », contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, c'est un programme de divertissement et non un spectacle de one man show. Il offre un moment de détente et de récréation ». Réfutant l'allégation que Zappe pas ton neveu aurait un malin plaisir à tourner en bourrique ses invités, il affirme plutôt : « Le but de l'émission c'est de sortir le petit enfant qui loge dans chacun de nous ».

N.M.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Élaboration d'une base de données d'entreprises et de fournisseurs

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer la gestion des prestations offertes par ses fournisseurs ; dans ce but, elle met en place sa base de données d'entreprises et d'artisans susceptibles de répondre aux besoins d'interventions de maintenance, d'entretien et de fournitures de services et d'équipements. La mise à jour de cette banque de données des prestataires et fournisseurs sera effectuée selon une périodicité régulière. La réponse à cet avis est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations. Le délai de soumission sera de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

Sélection :

La sélection des entreprises qui intégreront la base de données sera faite par l'APEESE, ou la commission mandatée par celle-ci. Les critères de sélection seront : la présentation de l'offre, les documents administratifs, les références et la réputation de l'entreprise.

Composition de l'offre :

-Une lettre d'intention de soumissionner, précisant le lot concerné et comportant :

- Nom de l'entreprise,
- Adresse de correspondance,
- Titre du signataire,
- Numéro de téléphone, adresse électronique (mail).

-Un dossier de présentation de l'entreprise comportant :

- Les domaines d'activités de l'entreprise,
- Le nom du représentant de l'entreprise et ses fonctions,
- Une attestation de bonne exécution des prestations réalisées dans le domaine concerné au cours des deux dernières années,
- Le justificatif d'immatriculation au registre du Commerce et des Métiers,
- Un certificat de non-faillite à la date de la soumission,
- Le justificatif d'immatriculation à la CNSS et le quitus de non-redevance,
- La présentation des assurances contractées par l'Entreprise.

Remise des documents : L'APEESE invite toutes les Entreprises et Artisans intéressés, à remettre dans un délai maximum de 15 jours le dossier complet pour la présélection au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 12h00.

La lettre d'intention et le dossier de présentation seront à remettre en deux exemplaires sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint Exupéry de Brazzaville, Avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention, sans cachet ou signes distinctifs :

INTENTION DE SOUMISSION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY BRAZZAVILLE
RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Lot N°...

Lots et objets du présent Avis :

- Lot 1 : Maintenance des groupes électrogènes et équipements annexes (cuves, tuyauteries...).
- Lot 2 : Maintenance des circuits et installations électriques.

Lot 3 : Inspections et contrôles réglementaires des installations et équipements (installation électrique, équipements sportifs, véhicules).

Lot 4 : Maintenance des climatiseurs.

Lot 5 : Maintenance du réseau informatique et téléphonique.

Lot 6 : Fournisseur de réseau internet.

Lot 7 : Maintenance du serveur informatique et hébergement.

Lot 8 : Maintenance et entretien des caméras de surveillance.

Lot 9 : Fourniture et maintenance de panneaux solaires.

Lot 10 : Sécurité incendie : fourniture et maintenance d'extincteurs et de détecteurs.

Lot 11 : Location, maintenance et assistance pour les photocopieurs.

Lot 12 : Fourniture d'ameublements.

Lot 13 : Fourniture de bureau.

Lot 14 : Fourniture de matériel informatique.

Lot 15 : Fourniture, accessoires, réparation et entretien des tablettes.

Lot 16 : Entretien et maintenance des bâtiments :

16.1- Peinture

16.2- Plomberie

16.3- Electricité

16.4- Menuiserie ébénisterie

16.5- Serrurerie, ferronnerie

16.6- Vitrerie

16.7- Charpentes et toitures.

Lot 17 : Propreté des espaces et des locaux.

Lot 18 : Evacuation des déchets.

Lot 19 : Dératisation et désinsectisation.

Lot 20 : Entretien des espaces extérieurs : entretien cours et espaces verts, élagages.

Lot 21 : Fourniture des produits d'hygiène (savon, essuie-main, produits ménagers...).

Lot 22 : Gardiennage et sécurité des locaux et voies d'accès.

Lot 23 : Fourniture du matériel de laboratoire.

Lot 24 : Entretien et réparation du véhicule.

Lot 25 : Consultations et visites médicales du personnel.

Lot 26 : Assurances du personnel, des véhicules, et des locaux.

Lot 27 : Service Juridique.

Lot 28 : Transport des élèves pour les activités et manifestations extérieures.

Lot 29 : Restauration : cantine, réceptions, produits de consommation courante.

Lot 30 : Fourniture du matériel de buanderie.

Lot 31 : Entretien et réparation du matériel de buanderie.

Lot 32 : Fourniture d'équipements sportifs.

Lot 33 : Maintenance des équipements sportifs.

Lot 34 : Intervenants et prestataires de loisirs pour activités extra-scolaires (danse, sports de combat, sports collectifs, théâtre...).

Lot 35 : Décoration de l'établissement pour événements spéciaux.

Lot 36 : Formation du personnel.

Peggy AGNONGONDZE

Présidente de l'APEESE

RGPH-5

Remobiliser les agents recenseurs à Brazzaville

À moins d'une semaine de la fin de l'opération du cinquième Recensement général de la population et l'habitation (RGPH-5), toutes les énergies sont recentrées dans la capitale qui représente près de la moitié des habitants du pays. Seulement 25% des Brazzavillois se sont fait recenser, à ce jour, tandis que dans le reste du pays, l'enquête semble bien avancer.

Le point sur l'état d'avancement de l'opération de recensement dans la ville capitale a été établi, le 18 mai, lors de la rencontre de la ministre de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avec la commission départementale de Brazzaville. Cette rencontre a réuni les maires des neuf arrondissements, en présence du préfet Cébert Pierre Iboko-Onanga, et du maire central, Dieudonné Bantsimba.

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, qui vient d'effectuer un périple à l'intérieur du pays et à Pointe-Noire, a voulu écouter les autorités locales sur la manière de redynamiser les équipes de terrain et la sensibilisation des ménages. Les autorités ont convenu de mobiliser les ressources financières et impliquer davantage les relais communautaires. Ayant été lancée depuis le 25 avril sur l'ensemble du territoire national, la

grande enquête démographique devra s'achever le 24 mai.

Les autorités se sont montrées rassurantes quant au respect du délai de recensement, même si l'on n'exclut pas une rallonge, notamment à Brazzaville. « *Le recensement se passe très bien, la population a ouvert ses portes aux agents recenseurs. Toutefois, à Brazzaville, il reste un effort à faire. Les relais communautaires doivent aller encore plus loin dans le formidable travail qu'ils ont eu à faire. Nous ne relâchons pas nos efforts. Nous sommes déterminés et, en fin de compte, c'est une œuvre commune. Je pourrai me satisfaire lorsqu'on aura achevé tout ce que nous avons à faire* », a assuré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Elle mise sur l'expérience de ses descentes à l'intérieur du pays pour tenter de remobiliser Brazzaville. Au plan technique, il a



Le suivi de l'enquête dans un ménage à Brazzaville/Adiac

fallu apporter des réponses logistiques au fur et à mesure que les difficultés se posent. C'est le cas à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, et à Ouessou, dans la Sangha, où cinq mille questionnaires en papier ont été remis aux agents recenseurs

pour pallier le déchargement des tablettes dû au manque d'électricité.

Peu après sa rencontre avec les maires des arrondissements de la capitale, la ministre a suivi une équipe d'agents recenseurs dans une agglomération de la ville.

Cette opération de communication vise à sensibiliser la population et à inviter les ménages à ouvrir leurs portes au recensement. « *Brazzaville est l'épicentre de tout ce que nous faisons sur le plan administratif et la ville a sa particularité* », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Début de l'identification des projets dans la santé et l'éducation

Cinq organisations de la société civile ont participé du 19 au 22 mai mai à Kintélé, dans le Pool, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), à un atelier de validation du périmètre de suivi des projets d'investissements publics au titre des années 2020-2022, dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Trente-trois participants, membres de cinq organisations de la société civile congolaise et cadres ainsi qu'experts de l'Institut national de la statistique ont participé à l'atelier de renforcement des capacités. Il était organisé par la commission justice et paix, Forum des jeunes entreprises du Congo, Fondation Niosi, Action évangélique pour la paix et l'Association femmes juristes du Congo.

Pendant deux jours, avec l'appui des experts du Prisp et d'autres structures, les participants ont réfléchi sur la question en vue de préparer la deuxième mission de collecte des données sur le suivi des projets d'investissements publics exercices 2020-2022 dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Présidé par le conseiller spécial du Premier ministre char-



Les participants/Adiac

gé de la gouvernance et la lutte contre la corruption, Gervais Bouiti Viaudo, l'atelier s'inscrivait dans le cadre de l'appui aux efforts visant le renforcement de la transparence, la redevabilité sociale et la gestion saine des finances publiques au Congo.

L'objectif étant de renforcer les capacités professionnelles des observateurs des orga-

nisations de la société civile congolaise afin qu'ils soient capables de bien sélectionner les projets d'investissements publics dans ces deux secteurs sociaux.

« *L'atelier qui s'ouvre ce jour vise, de manière spécifique, à extraire les projets d'investissements publics dans la santé et l'éducation dans les différentes lois de fi-*

nances exercices 2020, 2021 et 2022. Il est aussi question de répartir les projets à suivre par zone géographique et mettre en place des équipes de suivi, d'élaborer le planning de la collecte des données, leur traitement et leur exploitation », a souligné Gervais Bouiti Viaudo.

S'exprimant à cet effet, le coordonnateur du Prisp, Thomas Bandia, a salué la tenue

de l'atelier financé par sa structure, fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale. Il est, selon lui, un « *outil stratégique visant à améliorer la qualité de la collecte et la gestion des fonds publics à travers la mobilisation des recettes non pétrolières* ».

« *C'est dans ce sens que le Prisp a réitéré son engagement à soutenir les départements ministériels sectoriels pilotes à être dotés de plans stratégiques pour le passage, dès 2024, de la gestion de notre budget par moyen en budget programme* », a renchéri Thomas Bandia.

La présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, Jocelyne Milandou, qui représentait la société civile, a elle aussi exprimé son satisfecit pour l'organisation de cet atelier.

Firmin Oyé

AVIS DE RECRUTEMENT - Ambassade du Brésil à Brazzaville

Sélection de candidats pour le recrutement temporaire, trois (3) mois environ, d'un (e) Assistant (e) Administratif (ve), niveau secondaire et connaissance de la langue portugaise, pour les activités liées au secteur de la Comptabilité, de la Chancellerie.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à l'Ambassade du Brésil : Avenue Amilcar Cabral, n° 76, Tours Jumelles, 3^e étage, bureau n° 304.

ATTENTION : Présentation du dossier jusqu'au 02 juin 2023, de 09h00 à 14h00.

POTO-POTO 1

Des jeunes assainissent leur cadre de vie

A l'initiative du député de la première circonscription de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, Rick Gérard Bokilo, les habitants des quartiers 31 et 32, en majorité des jeunes, ont organisé le 18 mai, jour de la fête de l'ascension, une opération d'assainissement des avenues et rues de leur environnement.

Partie de l'avenue de France/croisement Marien-Ngouabi jusqu'à la rue Mbochi, en passant par le marché et les différentes rues avoisinantes, l'opération a connu la participation de l'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion. « C'est une décision que nous avons prise (riverains, mandants), nous nous sommes mobilisés, les deux quartiers, ce 18 mai, journée fériée, pour pouvoir mener cette activité d'assainissement. Nous avons commencé très tôt le matin partant de l'avenue de France/croisement Marien-Ngouabi jusqu'à la rue Mbochi, y compris ses composantes, les différentes rues et autres. Nous habitons ces différents quartiers, si nous les laissons dans l'insalubrité, c'est nous-mêmes qui prenons le coup », a justifié le député



Le député Rick Gérard Bokilo assainissant les quartiers avec les jeunes DR

Rick Gérard Bokilo, promettant de pérenniser cette action.

L'opération d'assainissement des avenues et des rues dans cet arrondissement cosmo-

polite a été encouragée par la population. « Je suis vraiment très contente de ce qu'il fait, nous n'avions jamais eu un député comme lui », a témoigné Yvette Oko, habitante de

Poto-Poto.

Même son de cloche du côté de l'administrateur-maire du troisième arrondissement de Brazzaville, Jacques Elion. « En dehors des premiers

samedis du mois qui sont consacrés à l'assainissement, il a voulu marquer d'un éclat particulier cette journée déclarée fériée sur toute l'étendue de notre territoire. Nous ne devons pas toujours attendre les premiers samedis du mois tel que décrété par le gouvernement, nous pouvons aussi trouver des occasions pour assainir nos rues, nos avenues. Aujourd'hui, c'est tout le monde qui est mobilisé, au lieu de rester à la maison, on peut aussi faire que les gens viennent assainir l'arrondissement. En tout cas, je le félicite et l'encourage, je crois qu'il y aura d'autres occasions », a-t-il souligné.

Notons que dans sa politique de proximité, le député Rick Bokilo prône la solidarité et la concorde.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ CIVILE

L'ONG Elite Woman's Club transmet les fondamentaux de la prise de parole

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Elite Woman's Club (EWC) a organisé, le 18 mai, à Brazzaville, un atelier de transmission des techniques et fondamentaux de la prise de parole en public aux cadres de la société civile.



Splendide Gavet Lendongo, présidente de l'ONG EWC s'adressant au public/Adiac

L'initiative de l'ONG a regroupé les chefs d'entreprise, juristes, étudiants, porteuses de projets, responsables d'organisations de la société civile et autres. Elle a permis aux participants de constituer un moyen particulièrement efficace de développer

l'intelligence émotionnelle par la structuration de l'expression orale de manière à exprimer clairement une idée et surtout à s'assurer qu'elle soit correctement mémorisée.

« En tant qu'être social, l'humain est par essence lié à la

parole ; elle lui offre la possibilité de communiquer, d'échanger, d'apprendre et ainsi se structurer en groupe. La parole est donc, de fait, un axe transversal des sciences humaines », a indiqué Splendide Gavet Lendongo, présidente de l'ONG EWC.

Selon elle, les fondamentaux de la prise de parole en public se résument, entre autres, à connaître à l'avance son auditoire, préparer son allocution pour être fluide et attractif, capter l'attention du public dès le départ et la conserver, faire passer son message de la façon la plus directe, se détendre et garder le contact avec ses auditeurs,...

Actuellement, pour les dirigeants des entreprises, les managers et autres chefs de projet, parler en public est inévitable et doit être très fréquent au cours d'une carrière longue de plusieurs années. Par ailleurs, tout le monde n'a pas l'aptitude de prendre la parole devant un auditoire fourni et de réussir sa présentation. Heureusement, il est possible d'acquiescer cette capacité en la travaillant.

Fortuné Ibara

BIODIVERSITÉ

Le Congo rappelle la nécessité de protéger et respecter la nature

Dans le cadre de la célébration, le 22 mai, de la Journée internationale de la biodiversité, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rendu public, le 19 mai, un message dans lequel elle a indiqué que la solution et les initiatives innovantes existent déjà au Congo pour permettre la mise à jour de la stratégie et le plan d'action national pour la biodiversité.

« Chers compatriotes, la nature nous parle. Mais sommes-nous en mesure de l'écouter ? Le peu que chacun peut faire pour protéger la biodiversité, il faut le faire. Le caméléon change de couleurs pour s'adapter à l'environnement alors l'homme fait le contraire », a indiqué Arlette Soudan-Nonault.

Placée sur le thème « L'accord en action, reconstruire la biodiversité », cette édition, a estimé Arlette Soudan-Nonault, apporte un regain d'espoir puisque les gouvernements se sont réunis, en fin 2022, en vue d'adopter un cadre mondial pour la biodiversité. « Chers compatriotes, il y a désormais un véritable consensus scientifique pour lier les deux crises majeures de notre temps, à savoir le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. Prenons le cas de nos forêts et nos tourbières du bassin du Congo. C'est ici que le stock de carbone qui permet de réguler la hausse de température et ici également que culmine la préservation de la biodiversité », lance-t-elle.

Elle a rappelé qu'il est important de respecter ceux qui vivent dans les forêts ainsi qu'aux environs des tourbières du fait qu'ils sont des acteurs et des co-auteurs de leur sauvegarde. « Ces Congolais et Congolaises connaissent leur environnement mieux que nul autre. On ne peut maîtriser la nature qu'en la respectant », a expliqué la ministre. Elle a par la même occasion rappelé les différentes initiatives que lance le Congo à travers le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans le but de lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité.

Rude Ngoma

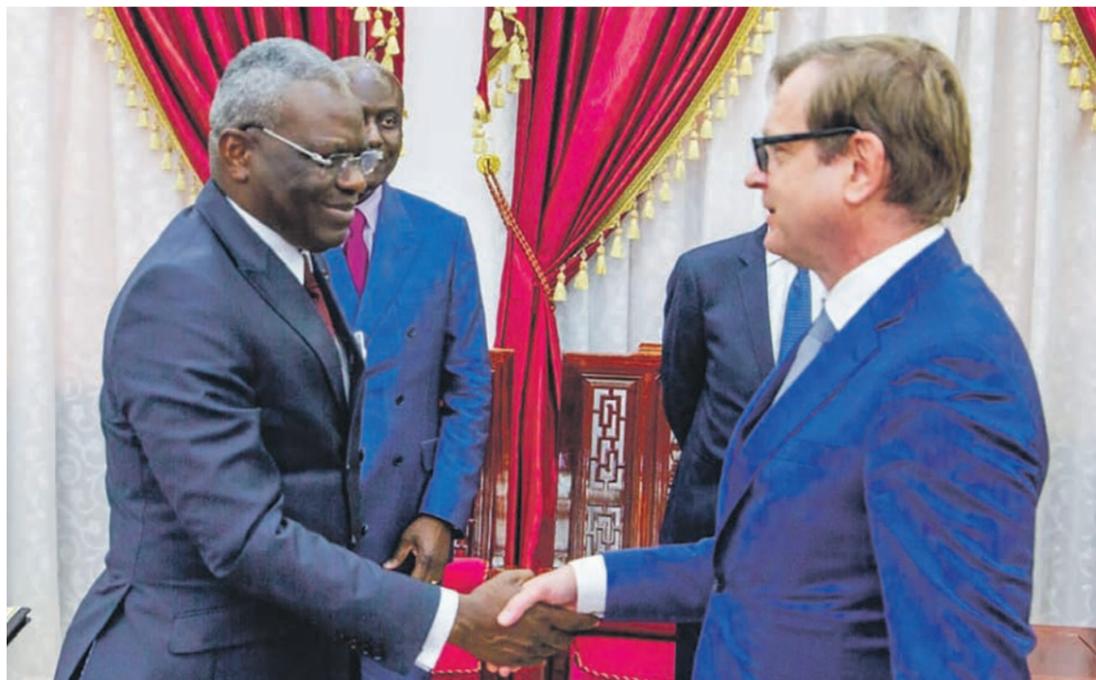
CONGO-FMI

Des réformes pour le renforcement des équilibres macroéconomiques

L'exécutif congolais, à l'occasion du sixième séminaire gouvernemental tenu du 15 au 17 mai à Brazzaville, a réaffirmé sa volonté de poursuivre des réformes pour le renforcement des équilibres macroéconomiques, notamment dans le cadre de l'exécution du programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI).

« La troisième revue de ce programme par une mission du FMI qui se trouve à Brazzaville devra aboutir dans les délais impartis, afin que la crédibilité rétablie de notre pays vis-à-vis des partenaires techniques et financiers puisse aller en se renforçant », ont rapporté les membres du gouvernement dans leur communiqué final.

En effet, en séjour de travail en République du Congo, la délégation du FMI a échangé avec les autorités congolaises dont le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième revue des programmes économiques et financiers soutenus par la FEC. Face au chef du gouvernement, la délégation a salué les efforts réalisés par l'exécutif en matière de réformes structurelles, notamment sur la bonne gouvernance et l'amélioration du climat des affaires. Le FMI s'est également réjoui du regain des activités écono-



Anatole Collinet Makosso recevant la délégation du FMI Primature

Le FMI s'est également réjoui du regain des activités économiques en dépit d'un environnement international fragile. Ce dynamisme économique serait, en effet, porté par la bonne tenue du secteur pétrolier et le redressement du secteur hors pétrole (secteur agricole, industrie manufacturière, commerce et services).

miques en dépit d'un environnement international fragile. Ce dynamisme économique serait, en effet, porté par la bonne tenue du secteur pétrolier et le redressement du secteur hors pétrole (secteur agricole, industrie manufacturière, commerce et services). « Le Congo a complété la deuxième revue en février dernier et il y a aussi des résultats assez positifs. La reprise économique a commencé, le gouvernement a fait beaucoup de progrès en implémentation des mesures qui ont été agréées. Aujourd'hui, nous avons eu l'opportunité de commencer les discussions en ce qui concerne les politiques économiques qui vont soutenir la conclusion de la troisième revue par le Conseil d'administration du FMI », a rappelé le directeur adjoint du Département Afrique du FMI, Vitaliy Kramarenko, après les échanges avec Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Projections

La date des futures élections au Sénat, la chambre haute du Parlement, n'est pas encore connue. Mais pour les partis et groupements politiques de l'arène congolaise, cette échéance est considérée comme une étape indispensable pour consolider leurs assises. La majorité en place, suffisamment forte, voudrait se cimenter encore davantage; l'opposition, à travers ses nombreux courants, ne s'avoue pas vaincue; le centre, parfois difficile à cerner, n'a pas dit son dernier mot.

Il y a de cela plusieurs mois, les responsables de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yiku) s'étaient fixés l'objectif de réunir le congrès de leur organisation. Un rendez-vous jugé primordial pour donner un souffle nouveau à ce parti fondé par Guy-Brice Parfait Kolelas, dont l'ultime combat fut sa candidature à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021, au terme de laquelle il fut classé deuxième de la course der-

rière le président élu, Denis Sassou N'Gusso.

C'est bien la maladie inguérissable des formations politiques congolaises. Elles survivent difficilement à leurs fondateurs, et celles qui tiennent bon après leur disparition se comptent sur les doigts de la main. Le plus remarquable est que ceux qui par vote, par effraction ou par dissidence en héritent les destinées sont des durs à cuire: quels que soient les échecs vécus, ils ont l'espérance chevillée au corps ne doutant pas que la démocratie étant un combat de longue haleine, seuls ceux qui savent attendre récoltent les promesses du ciel.

En passant, que va donc devenir le centre demain? A en croire son aile active, le label sous lequel on devra désormais l'identifier est « Rassemblement des partis politiques du centre », en sigle RPPC. En termes d'acronymes, il n'y a pas de doute, le champ politique congolais en compte

des plus musicaux. Aux devants de cette nouvelle coalition se trouvent Digne Elvis Ntsalissan Okombi et Luc Daniel Adamo Matéta, tous deux anciens ministres et dotés d'une expérience dans l'animation et la chose politique. Lancé officiellement le 19 avril, le RPPC revendique dix partis adhérents et veut évaluer l'action menée par ses dirigeants ces dernières années en interrogeant l'avenir.

Pour confirmer que la dynamique pluraliste dans notre pays est en marche, disons un mot sur la naissance, bien avant le RPPC, de l'Alliance pour l'alternance démocratique-2026 (AAD-2026). Le 13 avril, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango, Destin Gavet et Jean-Pierre Agnangoye ont mis en commun leurs formations politiques respectives: Rassemblement pour la démocratie et le développement, Mouvement républicain, Parti du peuple, pour se préparer au scrutin présidentiel de l'an

2026. A trois ans de cette échéance, ils estiment disposer d'une marge de temps nécessaire pour rassembler, mouvoir et populariser l'adhésion à leur cause.

A la différence de leurs collègues du centre, ou même de la majorité présidentielle qui cheminent par étape, les sociétaires de l'AAD-2026 veulent prendre de l'avance sur le temps en poursuivant le dessein de réaliser l'alternance lors de la prochaine élection présidentielle. Ils devront tout de même mobiliser encore davantage car au moment des faits, la seule volonté d'alternance proclamée devant témoin ne suffira pas. Souvent, il vaut mieux passer par les petits obstacles, les sénatoriales de cette année en sont une, avant de se porter sur les plus vertigineux.

Toujours est-il que se préparer à l'avance n'est pas une mauvaise idée, surtout quand on veut aller loin.

Gankama N'Siah

ENVIRONNEMENT

Le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables face au règlement climatique

Après sa contribution sur le Centre d'excellence d'Oyo et le point de départ d'une nouvelle civilisation universelle énergétique millénaire, le Dr Maurice Itous Ibara, expert en nouvelles énergies renouvelables, revient sur comment devrait être l'apport de ce centre face au règlement climatique.

L'objectif principal d'un centre de recherche en énergies renouvelables est de maîtriser le climat pour aller à son règlement à température zéro, zéro degré Celsius. Le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique tel que conçu contribuera énormément à l'émergence du Congo, surtout au plan scientifique. Il permettra de le classer parmi les pays ayant une politique efficace sur les énergies renouvelables. Entendu qu'il compte parmi les pays du monde à avoir un taux de 90% de composition du sol et sous-sol riche en Actol négatif. « Lorsque nous fabriquons l'actol positif par laboratoire en le mettant en terre, celui-ci se féconde avec l'actol négatif pour former une énergie solaire souterraine qui devient soit du pétrole des mines... Les sols actols sont des sols riches en ferralols, arénosols et acridols », a signifié le Dr Maurice Itous Ibara.

Il a précisé que pour régler le climat mondial, la terre a besoin de 921 millions de gisements de nouvelles énergies renouvelables. Le sol du Congo a la capacité de supporter 462 millions de gisements de nouvelles énergies renouvelables (soit la moitié des gisements des nouvelles énergies renouvelables planétaires). Le règlement climatique dans les zones économiques du Sud-Congo né-

cessite 731 000 gisements de nouvelles énergies renouvelables.

Comment régler le réchauffement du climat dans les zones économiques spéciales de Brazzaville et Pointe-Noire ?

Pour le Dr Maurice Itous Ibara, la méthode à Magnons permet de régler le réchauffement climatique à travers la culture de gisements de pétrole à magnons, mines, gaz à magnons... Son équation est de cultiver 654 032 nouvelles énergies non polluantes + 1968 énergies polluantes, 656 000 nouvelles énergies renouvelables ou solaires ou soleils virtuels (à cultiver). Quant au règlement du réchauffement du climat dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire, son équation est de cultiver 74 775 nouvelles énergies non polluantes + 225 nouvelles énergies polluantes 75 000 nouvelles énergies renouvelables ou solaires ou soleils virtuel (à cultiver).

S'agissant du tableau synthèse du règlement climatique dans la zone économique spéciale de Brazzaville, le pétrole et les gaz renouvelables donnent : 163 508 ; les mines renouvelables 81 754 ; les plantes à Magnons 81 754 ; les hydrocarbures, gaz po 492 ; et les mines Polluantes 492, ce qui donne un total de 328 000. Pareil pour le Pool. Le sous-total



Le premier lithium renouvelable non polluant au monde/DR

de Brazzaville et du Pool donne 327 016 pour le pétrole et les gaz renouvelables ; 163 508 pour les mines renouvelables ; 163 508 pour les plantes à Magnons ; 984 pour les hydrocarbures, gaz, po ; 984 pour les mines polluantes, soit 656 000 énergies renouvelables, pour un total général de 654 032 nouvelles éner-

gies non polluantes et 1 968 mines polluantes.

Dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire donne, en ce qui concerne le département du Niari, le tableau synthèse du règlement climatique donne: pétroles, gaz renouvelables 3988 ; mines renouvelables 3988 ;

plantes renouvelables 1994 ; hydrocarbures, gaz po 15 ; mines polluantes 15, ce qui donne 10 000 en observation. Pareils pour la Bouenza, la Lékoumou et le Kouilou. Alors que Pointe-Noire, présente 1395 pour le pétrole, gaz renouvelables ; 13958 pour les mines renouvelables ; 6979 pour les plantes renouvelables ; 70 pour les hydrocarbures, gaz po ; 35 mines polluantes ; ce qui donne 35 000 en observation. Sous total de 29910 de pétrole, gaz renouvelables ; 29910 de mines renouvelables ; 14955 de plantes renouvelables ; 130 d'Hydrocarbures, gaz po ; 95 de mines polluantes, ce qui donne 75 000 en observation, pour un total général de 74775 énergies non polluantes et 225 énergies polluantes. « Sur les 731 000 gisements de nouvelles énergies renouvelables dans les zones économiques du Sud Congo, nous en avons déjà cultivé 150 gisements à forer et explorer. Il y en reste 730 850 à cultiver pour régler le réchauffement climatique dans la zone du Sud Congo », a fait savoir le Dr Maurice Itous Ibara.

Notons que le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a été inauguré le 23 avril dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Bruno Okokana



INSTITUT DES
EXPERTS
INTERNATIONAUX

GLOBAL CHALLENGE
CORPORATION
Formation - Conseil - Etude

THEME

DEVENIR EXPERT INTERNATIONAL

Réjoignez l'ordre des experts internationaux

DATE & LIEU

PHASE 1 : 04-07 JUIL 2023
 📍 BRAZZA (CONGO)

PHASE 2 : 09-13 OCT 2023
 📍 GENÈVE (SUISSE)

COÛT

4.800 Euro (hors taxes)
 Formation + Certification

Inscrivez-vous maintenant

📞 +225 05 85 20 19 19
 +225 27 224 94898 / +242 067831020
 Infos@global-challenge-ci.com

JACQUES VIALAT
 Directeur de l'Institut des Experts Internationaux
 Président de l'Ordre des Experts Internationaux
 Directeur des Éditions ThoT - Directeur de CQFD

www.globalchallenge-ci.com

NÉCROLOGIE



Léa Milandou Nzoumba, Banzouzi Samba, Jeanne Samba, Christine Niloubakoudi, Arsène Samba, Marthe Yengo ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Pélagie Bakouetela, survenu le 13 mai 2023 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Madibou, au quartier Kibina. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le climat, enjeu des assemblées annuelles de Charm el-Cheikh

La Banque africaine de développement (BAD) réunira, du 22 au 26 mai, ses assemblées annuelles dans la ville égyptienne de Charm el-Cheikh sur le thème « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique ».

Sujet plus que d'actualité, le changement climatique et les moyens de conjurer les menaces du phénomène sur la survie de la société humaine sont au cœur des rencontres de haut niveau qu'organisent à travers le monde les institutions œuvrant au bien-être collectif.

En choisissant de se pencher sur cette problématique du climat et de la croissance verte, le groupe de la BAD entend confronter les opinions sur les engagements utiles à prendre au moment où le conflit russo-ukrainien représente un lourd défi pour l'économie mondiale et la stabilité des nations.

Même si, en effet, elle n'est pas directement impliquée dans ce conflit éclaté depuis un peu plus d'une année, l'Afrique est exposée à l'insécurité alimentaire alors qu'en dépit du poids des effets climatiques, elle a l'obligation de promouvoir la gestion rationnelle de ses ressources naturelles pour assurer son développement.

Plus de 3 000 délégués, parmi lesquels des chefs d'Etat, des ministres, des opérateurs privés et de la communauté de développement débattront de toutes ces opportunités pendant quatre jours au Centre international des congrès de Charm el-Cheikh.

Comme à chaque fois, les assemblées annuelles du groupe de la BAD sont une fenêtre éclairante sur les initiatives de l'institution au profit des Etats membres et de ses nombreux partenaires. Charm el-Cheikh ne dérogera pas à la règle.

Gankama N'Siah

UKRAINE

La mission africaine pour la paix entame sa visite de préparation

Le président de la Fondation Brazzaville, Jean-Yves Ollivier, accompagné des émissaires du Sénégal et de l'Afrique du Sud, a entamé, le 21 mai, une visite préparatoire en Russie et en Ukraine pour « éclaircir les positions » et surtout parler de logistique.

La date de la mission africaine pour la paix en Russie et en Ukraine n'a pas encore été publiée. Si le ministère des Affaires étrangères sud-africain parle de « la première semaine de juin », à Moscou, Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie russe, a plutôt évoqué la « mi/fin juin ou début juillet ». Quoi qu'il en soit, cette mission devrait avoir lieu avant le sommet Russie-Afrique prévu à Saint-Petersbourg, fin juillet.

Quant aux chances de succès que certains estiment faibles alors que les tentatives de médiation se multiplient, Jean-Yves Ollivier pense qu'« il ne peut rien en sortir de mal » et qu'« en tous les cas, on aura tenté ». Par ailleurs, alors que l'Afrique du Sud est critiquée pour ses liens avec Moscou, sa ministre des Affaires étrangères, Naledi Pandor, a pu échanger, le 19 mai, avec son homologue ukrainien, Dmytro Kuleba, lors d'une visite au Portugal.

Précisons qu'une mission de paix menée par six chefs d'Etat africains partira, dès que possible, pour

l'Ukraine et la Russie avec l'objectif de tenter de « trouver une solution pacifique au conflit dévastateur », a annoncé le président sud-africain, Cyril Ramaphosa. Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky ont « accepté de recevoir la mission et les chefs d'Etat afri-

« Je me suis convenu avec le président Poutine et le président Zelensky de commencer à préparer les engagements avec les chefs d'Etat africains »

cains, à Moscou et à Kiev », a-t-il assuré.

« Je me suis convenu avec le président Poutine et le président Zelensky de commencer à préparer

les engagements avec les chefs d'Etat africains », a poursuivi le président sud-africain. La mission inclura, outre l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Zambie, le Congo, l'Ouganda et l'Egypte.

Le président Cyril Ramaphosa, qui a précisé s'être entretenu avec ses homologues russe et ukrainien lors d'appels téléphoniques séparés, espère « des échanges soutenus avec les deux dirigeants » au cours de la mission. Selon lui, Washington et Londres ont apporté un soutien « prudent » à la mission africaine.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, « a accueilli favorablement » le projet de mission africaine, a affirmé Cyril Ramaphosa. Le patron des Nations unies a toutefois laissé entendre la semaine dernière que les négociations de paix n'étaient « pas possibles en ce moment », les deux parties étant « convaincues qu'elles peuvent gagner ».

Yvette Reine Nzaba

SOMMET CHINE-ASIE CENTRALE

Le Kazakhstan abritera la prochaine rencontre

Du 18 au 19 mai s'est tenu à Xi'an, dans la province Nord-Ouest chinoise de Shaanxi, le premier sommet réunissant la Chine et cinq pays d'Asie centrale. Au nombre des conclusions, il en ressort le choix du Kazakhstan comme prochain pays devant abriter l'événement en 2025.

Les chefs d'Etat, Xi Jinping de la Chine, Kassym-Jomart Tokayev du Kazakhstan, Sadyr Japarov du Kirghizstan, Emomali Rahmon du Tadjikistan, Serdar Berdimuhamedov du Turkménistan et Shavkat Mirziyoyev de l'Ouzbékistan ont planché durant deux jours de l'avenir commun entre la Chine et ces cinq pays d'Asie centrale. Trente ans environ après l'instauration des relations d'amitié, il leur paraît aujourd'hui nécessaire de tracer une nouvelle voie plus solide et équitable pour leur développement mutuel. À cet effet, les six présidents ont saisi l'opportunité offerte par ce rendez-vous pour lancer officiellement le mécanisme du sommet Chine-Asie centrale.

Le sommet se tiendra désormais tous les deux ans alternativement en Chine et dans les pays d'Asie centrale, a indiqué le président Xi Jinping dans son discours. « Le prochain sommet se réunira au Kazakhstan en 2025. Les six pays perfectionneront plus rapidement l'édification institutionnelle et installeront un secrétariat permanent en Chine », a fait savoir l'hôte de l'événement.

Au-delà de cet aspect, les différentes parties prenantes ont eu des discussions à huis clos. Celles-ci ont permis de passer en revue l'histoire des échanges amicaux Chine-Asie centrale, ainsi que de rappeler les fruits de la coopération.

Par ailleurs, les six chefs d'Etat et leurs gouvernements ont fait le bilan des expériences réussies et sont parvenus à de nouveaux consensus. On



Les six présidents ayant pris part au Sommet Chine-Asie centrale DR

note la signature conjointe de la déclaration de Xi'an du sommet Chine-Asie centrale et l'adoption de la liste des acquis du sommet qui dresse les perspectives du développement futur des relations Chine-Asie centrale. En outre, les parties prenantes au sommet ont convenu de faire avancer solidement et efficacement leur coopération tous azimuts et en profondeur. En priorité dans les domaines du transport, de l'économie, du commerce, de l'investissement, de l'industrie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, du sport, de l'archéologie, du tourisme, des soins médicaux, de la douane, des échanges humains et de la culture.

En ce qui concerne le secteur culturel, le président Xi Jinping a annoncé la tenue, d'ici là, de l'année de la culture et des arts des peuples chinois et des pays d'Asie centrale, ainsi que le Festival artistique de la jeunesse Chine-Asie centrale. L'ob-

jectif étant de poursuivre l'installation mutuelle de centres culturels, d'encourager les échanges entre les jeunes et de mettre en œuvre, ensemble, le « Plan de la route de la soie culturelle ».

Militer pour la sécurité et la paix

Partageant la même pensée, les cinq présidents conviés ont salué et apprécié la politique d'amitié et de coopération de la Chine à l'égard de l'Asie centrale. Ils ont promis de continuer à valoriser pleinement le rôle d'orientation stratégique de la diplomatie, de renforcer le mécanisme du sommet Chine-Asie centrale et d'approfondir la coopération pragmatique. L'objectif étant d'apporter plus de bénéfices aux peuples, de favoriser la réalisation du développement commun et de contribuer à la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région.

« Le monde a besoin d'une Asie centrale stable. La souveraineté, la sécurité, l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays d'Asie centrale doivent être préservées ; le choix de leurs peuples en matière de voies de développement doit être respecté ; et leurs efforts pour la paix, l'harmonie et la tranquillité doivent être soutenus », déclarait Xi Jinping dans une allocution au sommet.

Pour ce faire, le président chinois a invité les six pays ayant participé au sommet à œuvrer activement pour l'Initiative de sécurité mondiale. Notamment, en restant fermes contre les tentatives extérieures d'ingérence dans les affaires intérieures ; le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme ; et à s'efforcer de résoudre les problèmes de sécurité dans la région. « Nous continuerons de valoriser le rôle du mécanisme de coordination entre les pays

voisins de l'Afghanistan pour promouvoir ensemble la paix et la reconstruction dans le pays », a déclaré le président Xi Jinping.

« Dans le contexte des bouleversements mondiaux, ce sommet contribue à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région », en pense Nurzhan Kasmaliev, chef du département international de l'agence de presse d'Etat kirghize Kabar. Selon lui, ces dernières années, la coopération entre la Chine et l'Asie centrale dans le domaine de la sécurité et dans d'autres domaines s'est encore renforcée. Par exemple, dans le processus de lutte contre les activités terroristes extrémistes, la Chine a mené une coopération étroite avec les forces de l'ordre et les institutions judiciaires d'Asie centrale.

Notons qu'en marge du sommet, Xi Jinping s'est entretenu personnellement en tête à tête avec chacun de ses homologues. Aussi, il leur a offert un banquet de bienvenue dans la soirée du 18 mai, à la tour Ziyun, bâtiment situé dans le Tang Paradise, un complexe ayant pour base le site de la relique originale d'un jardin impérial datant de la dynastie Tang (618-907). C'est au son vibrant des tambours que la cour de la tour, illuminée de lanternes rouges, a accueilli la performance inaugurale en l'honneur des six chefs d'Etat. Au rythme d'un ancien poème local conté en chinois et en russe, les danseurs ont interprété le Bayi, une danse festive emblématique de la Chine ancienne.

Merveille Jessica Atipo, depuis Xi'an

LIVRE

« Comment peut-on sortir de la pauvreté générationnelle ? » disponible chez les libraires

Le livre de 240 pages d'Averty Ndzoyi, paru aux Editions Artige, est désormais disponible chez les libraires, notamment à la Fnac de Brazzaville.

L'ouvrage très inspirant a valu à son auteur le prestigieux prix du meilleur écrivain de l'année 2022 au Sénégal. Il présente les paradigmes de la société africaine qui gardent les peuples dans une pauvreté perpétuelle. A travers ce livre, Averty D. Ndzoyi lance un appel urgent à la prise de conscience individuelle et collective pour briser les obstacles au développement en Afrique subsaharienne. Il dénonce avec intelligence, audace et ferveur l'héritage de la pauvreté qui entrave les projets de développement.

À travers des analyses économiques, Averty D. Ndzoyi explore les problèmes liés à la mentalité, à la culture et à l'environnement, offrant un éclairage précieux sur le processus de sortie de cette réalité désolante. Il souligne que l'espoir réside dans l'adoption de valeurs positives qui combattent l'indigence et favorisent un véritable changement. Ce livre percutant est bien plus qu'un simple ouvrage de développement car, il invite à repenser la perception

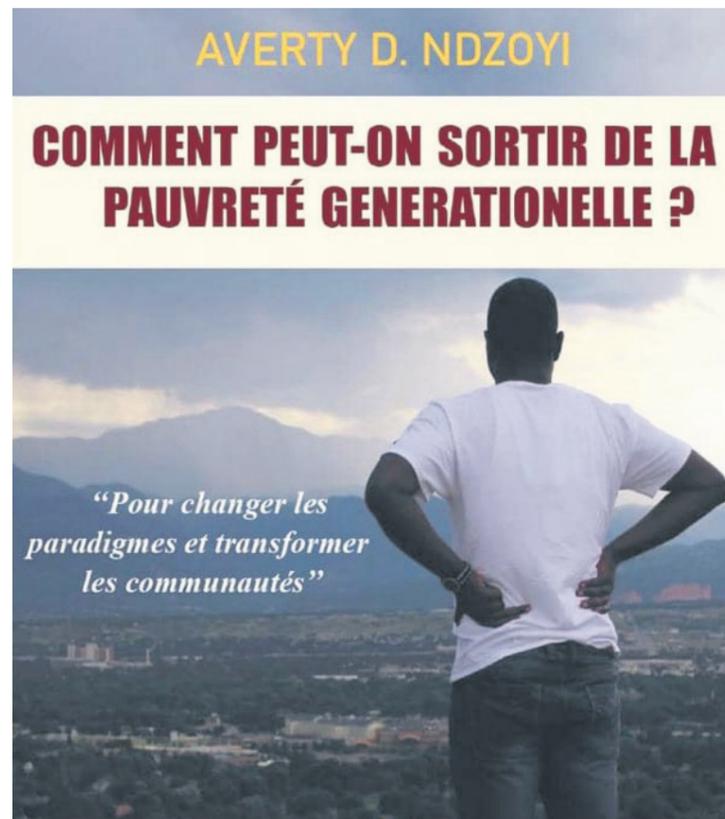
de la pauvreté générationnelle et offre une analyse authentique ayant pour base son expérience personnelle tout en poussant ses semblables à remettre en question leurs croyances, à cultiver des valeurs positives et à engager un mouvement de transformation profonde. « Ce livre revisite des thématiques actuelles, notamment l'agriculture, l'éducation, la santé, l'infrastructure, la politique, la sécurité. Il est un appel pour un sursaut individuel et collectif afin de couper les liens qui freinent le développement. Il est encore un cri de guerre pour alerter les jeunes contre la résignation, la nonchalance, la passivité, l'accoutumance, la peur d'innovation », a déclaré Averty D. Ndzoyi.

« Comment peut-on sortir de la pauvreté générationnelle ? » est préfacé par le Dr Mamadou Sow, enseignant chercheur en histoire, archéologie, patrimoine à l'université Cheik-Anta-Diop de Dakar, au Sénégal, avec l'avant-propos de la Canadienne Sylvie Gervais,

coach professionnelle certifiée, formatrice et superviseuse de futurs coaches au Canada. Il est écrit pour permettre à tout jeune Africain de délier les ficelles qui empêchent son évolution. Comme le signifie le préfacier, ce livre replonge le lecteur dans les cultures locales fortement concurrencées par la mondialisation. « Dans le combat contre la pauvreté, l'intelligence, le réseau de relation de qualité, la patience, la formation occupent une place de choix dans le processus d'affirmation en soi », souligne le Dr Mamadou Sow.

La Fnac de Brazzaville est fière de mettre à disposition cet ouvrage, espérant qu'il suscitera des débats enrichissants et contribuera à l'éveil des consciences.

Notons qu'Averty Ndzoyi est à la base communicateur des entreprises, formé à l'Institut des hautes études de management et Institut supérieur de technologies industrielles en République du Congo. Fervent défenseur du leadership, servant formé à l'Université de Virginie, aux Etats-Unis, il est le fondateur de l'Espace Opoko, une organisation de la société civile congolaise qui soutient l'éduca-



tion de la population autochtone. Actuellement responsable de la communication de l'entreprise canadienne Qualité extérieure, il est également Mandela Fellow 2015, sélectionné pour participer

au programme Yali du président Obama pour les jeunes leaders africains. Il est membre de l'Institut Mandela pour les études de développement.

Bruno Okokana

76° ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES

Le Maroc à l'honneur

Quatre films marocains soutenus par les Ateliers de l'Atlas sont sélectionnés à la soixante-seizième édition du Festival de Cannes, en France. Il s'agit de "La mère de tous les mensonges" réalisé par Asmaa El Moudir ; le long métrage "Déserts" par Faouzi Bensaidi ; "Les Meutes" par Kamal Lazraq ; et le court métrage "Ayyur" par Zineb Waqrim.

Le film "La mère de tous les mensonges" est présenté dans la sélection officielle du soixante-seizième Festival de Cannes. Il explore les thèmes de la vérité, de la manipulation et des conséquences qui en découlent. Le film plonge les spectateurs dans une histoire captivante où les mensonges d'une mère ont un impact profond sur la vie de sa famille et de son entourage. À travers une narration puissante, il aborde des questions universelles sur l'intégrité, la confiance et la responsabilité.

Réalisé par Faouzi Bensaidi, "Déserts" est un autre film marocain sélectionné dans la catégorie officielle du Festival de Cannes. Ce long métrage explore les thèmes de l'isolement, de la quête d'identité et de la recherche de sens dans un monde moderne complexe. Le film suit le parcours d'un protagoniste confronté à des déserts physiques et émotionnels, luttant pour trouver sa place dans un environnement en constante évolution. Avec des paysages magnifiques et une réflexion profonde sur l'existence humaine, "Déserts" promet une expérience cinématographique intense et introspective.

"Les Meutes", réalisé par Kamal Lazraq, est un film marocain sé-



Le film "Les Meutes", réalisé par Kamal Lazraq/DR

lectionné dans la catégorie officielle de ce festival. Il aborde des thèmes sociaux et politiques contemporains en explorant les dynamiques de groupe et les

mouvements collectifs. À travers une narration puissante et provocatrice, le réalisateur met en lumière les tensions, les aspirations et les luttes qui émergent au sein

des meutes, symbolisant ainsi les dynamiques sociales complexes de l'époque actuelle. Ce film offre une réflexion profonde sur la nature humaine, les aspirations in-

dividuelles et le pouvoir des mouvements collectifs.

Quant à "Ayyur", réalisé par Zineb Waqrim, c'est le premier court métrage marocain présenté dans la sélection officielle du Festival de Cannes. Il explore l'histoire d'une jeune femme confrontée à des traditions patriarcales et à des contraintes sociales dans un contexte rural. À travers son parcours de résilience et d'émancipation, le film aborde des thèmes tels que la liberté individuelle, l'égalité des genres et la quête de son identité. «Ayyur» offre une perspective unique sur les défis auxquels sont confrontées les femmes marocaines et la recherche de leur propre voix dans une société traditionnelle.

Maryam Touzany, membre du jury officiel du soixante-seizième édition du Festival de Cannes, compte jouer un rôle clé dans l'évaluation et la sélection des films en compétition. Elle compte apporter son expertise, son point de vue et son jugement éclairé pour déterminer les lauréats dans différentes catégories. Sa participation en tant que membre du jury souligne l'importance de la diversité et de la représentation dans le processus de sélection de ce festival.

B.Ok.

CAN -U-17

Les Diabes rouges encouragés et félicités

Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, a rendu hommage aux Diabes rouges des moins de 17 ans qui ont participé, en Algérie, à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le Congo qui retrouvait la compétition après dix ans d'absence a été éliminé par le Mali en quarts de finale sans pourtant démerité. « Je tenais à vous rencontrer pour vous encourager et vous remercier pour votre bon comportement lors de la compétition en Algérie. C'est vrai qu'on aurait pu mieux faire mais comme la chance n'a pas tourné en notre faveur, le découragement ne doit pas vous habiter », a déclaré Hugues Ngouélondélé aux joueurs et au staff technique.

Les Diabes rouges ont livré des rencontres de haute facture dans la compétition, notamment face à la Somalie et l'Algérie. Sur les deux derniers matches de la phase de groupes, ils ont étalé un beau jeu mais ont buté sur le manque de réalisme.

Le ministre les a exhortés à travailler davantage afin de relever les futurs défis. « A moins de 17 ans, si vous travaillez sérieusement avec le meilleur suivi et un encadrement de qualité, je pense qu'on peut compter sur cette équipe dans les prochains jours », a-t-il précisé.

L'avenir appartient désormais à ces Diabes rouges. Hugues Ngouélondélé qui croit en eux



Les Diabes rouges U-17 reçus par le ministre des Sports Adiac

soutient, par ailleurs, l'idée de voir ces joueurs grandir ensemble en gardant la même cohésion afin d'éviter les éternels recommencements. « L'équipe qui a joué

le Championnat d'Afrique des nations au Cameroun était extraordinaire. Elle a livré de belles prestations, malheureusement elle a disparu dans la

nature je ne sais pas pourquoi. Cette équipe pouvait aider le pays. Ces jeunes gens méritent un encadrement sérieux et un meilleur suivi après ce grand

travail qu'ils ont fait en Algérie. Nous ne voulons pas qu'on reprenne encore à zéro. Gardez cette équipe ensemble pour que demain nous ayons des meilleurs résultats », tel est le message que Hugues Ngouélondélé a fait passer aux encadreurs et à la Fédération congolaise de football.

Des primes ont été octroyées à cette équipe pour sa qualification à la phase finale mais aussi pour son parcours à la CAN.

James Golden Eloué

« Je tenais à vous rencontrer pour vous encourager et vous remercier pour votre bon comportement lors de la compétition en Algérie. C'est vrai qu'on aurait pu mieux faire mais comme la chance n'a pas tourné en notre faveur, le découragement ne doit pas vous habiter »

Une couronne de plus pour le Sénégal

Le Sénégal s'est montré de plus en plus insatiable en remportant tous les trophées mis en jeu dans les compétitions auxquelles il a participé. Une véritable démonstration de puissance.

Il ne manquait plus au Sénégal que la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans à laquelle il a participé du 29 avril au 19 mai pour que son football dresse parfaitement son bilan.

En effet, les cadets sénégalais ne sont pas restés en marge. Ils ont répondu aux attentes de leur public en renversant, le 19 mai, le Maroc par 2-1, au terme de la finale qui a opposé les deux meilleures sélections du tournoi.

Le Maroc a fait la course en tête quand Abdelhamid Ait Boudlal a ouvert le score d'une belle tête, à la 14e minute. Cette finale a basculé après l'égalisation sur un penalty transformé par Seringue Fallou Diouf, à la 80e minute, après une main d'un défenseur marocain. Un but qui a totalement changé le cours du match. Dans la foulée, Mamadou Savane a inscrit le second but à la 83e minute, offrant ainsi la victoire au Sénégal. « Nous avons joué contre une équipe forte, nous avons pu obtenir un résultat positif car nous avons été tenaces. Le premier but marqué par le Maroc a été un coup



Le Sénégal ajoute un autre titre à son palmarès Adiac

dur pour nous, mais cela n'a pas été une surprise car nous savions à quel point les Marocains sont redoutables », a commenté le sélectionneur Serigne Saliou Dia. Le Sénégal succède au Cameroun et remporte donc la CAN U17. Une victoire qui confirme la bonne série de son football. Après avoir soulevé

la première Coupe d'Afrique des nations (CAN) de leur histoire en 2022 au Cameroun, les sélections sénégalaises ont enchaîné les succès lors du Championnat d'Afrique des nations et la CAN des moins de 20 ans ainsi que des 17 ans. La seule fausse note est l'absence du Sénégal à la phase finale de la CAN

des moins de 23 ans, qualificative aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Le football sénégalais a, en effet, retrouvé une crédibilité internationale. Le travail abattu pendant de longues années, avec beaucoup de patience, a produit ses effets. Le Sénégal doit ce succès aux nom-

breux talents issus des centres de formations locaux de qualité. Ce vivier de jeunes footballeurs suscite la convoitise des plus grands clubs européens. Les académies forment pour vendre. L'objectif premier étant de placer des joueurs en Europe. De cette politique, ce sont les sélections nationales qui en tirent profit.

« Je pense que nous récoltons le fruit du travail que le Sénégal a abattu ces dernières années. J'attache personnellement de l'importance au football des jeunes, et j'y tiens beaucoup, notre victoire à ce titre est importante, et nous l'avons obtenue grâce aux grands efforts sans interruption au fil des ans et grâce aux centres de formation », a estimé le sélectionneur du Sénégal.

Notons qu'en match pour la troisième place, le Burkina Faso a dominé le Mali, 2-1. Le Sénégal, le Maroc, le Burkina Faso et le Mali représenteront l'Afrique à la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie prévue du 10 novembre au 2 décembre de cette année.

J.G.E.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le Projet d'appui à la planification locale a tenu sa session

Les travaux de la session ont eu lieu le 19 mai, sous la houlette de Jean-Charles Ondonda, secrétaire général du département de Pointe-Noire, en présence d'Evelyne Tchitchelle et d'Henry René Diouf, respectivement maire de la ville et représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo.

Le projet d'un coût total de 20 200 000 FCFA a une durée de six mois. Il a pour but d'appuyer les efforts de la mairie en vue de se doter d'un plan de développement local portant sur le diagnostic et la planification, la budgétisation, la programmation en termes de plan de développement local de la commune. Les participants à la session ont, en outre, examiné quelques aspects portant sur l'environnement, le changement climatique, l'assainissement, l'urbanisme, l'habitat, les services sociaux de base, la digitalisation et les autres domaines sur les Objectifs de développement durable.

Le comité local fait partie intégrante du processus d'approbation des projets et permet d'apprécier les conditions d'efficacité, d'efficience, de délivrance des produits attendus par le projet. C'est ainsi que les participants à la session ont validé le document de projet et examiné des termes de référence du processus de planification locale. Clôturant les travaux, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire a signifié que pendant ceux-ci, les différents participants ont pu



comprendre le sens et l'intérêt d'un plan de développement local pour une collectivité locale.

« Cet outil de planification, document référentiel des politiques opérationnelles de notre collectivité locale, devra désormais faire l'objet d'une appropriation sincère et renforcée dans la maîtrise des manœuvres d'actions des mécanismes de gouvernance et de gestion, les gages d'une réussite certaine », a-t-il déclaré.

S'exprimant pour la circonstance, le maire de la ville de Pointe-Noire a rappelé que la lancinante question de l'amélioration du cadre de vie de la population se pose encore avec acuité.

« Ainsi, devant une telle réalité, la mairie de Pointe-Noire a plus besoin de nouer les partenariats dynamiques en vue de promouvoir son développement tous azimuts. C'est dans ce sillage que la mairie de Pointe-Noire et le Pnud

La photo de famille après l'ouverture de la session Adiac ont pensé regarder au peigne fin les différents axes d'interventions se rapportant au protocole d'accord signé ensemble au cours de cette mandature, dans une approche incluant les Objectifs de développement durable, promouvant aussi la formation des agents municipaux avec les élus locaux », a-t-elle déclaré.

Pour le représentant résident du Pnud au Congo, le plan de développement local est reconnu par les

spécialistes comme un outil clé de la gestion éclairée et efficace des collectivités locales ainsi que des territoires pour le traitement de leurs problèmes de développement. Ce plan couvre différents domaines ou secteurs de l'assainissement, de la lutte contre le changement climatique, de l'offre des services sociaux de base, de l'urbanisme et de l'habitat, du développement culturel, de la modernisation de la gestion, de l'économie, de l'entrepreneuriat et autres. « Il s'agit en fait d'habiliter les collectivités locales et les communautés à la base à prendre part, de façon déterminante, aux côtés de l'Etat central, à la réalisation des Objectifs de développement durable qui, par nature, doivent bénéficier à la population. Le développement local donne tout son sens à la décentralisation et constitue l'approche de la gouvernance des territoires qui ne doit pas demeurer l'affaire du pouvoir central ou du seul Etat central, mais être aussi l'affaire des gouvernements locaux, pour une plus grande efficacité du développement », a-t-il estimé.

Séverin Ibara

FRANCE ALUMNI CONGO

La première édition vise la création d'un réseau mondial

La première édition de France Alumni Congo a été lancée à l'Institut français du Congo (IFC). Elle a regroupé des anciens étudiants congolais en France, donc les Alumni et les futurs étudiants, autour du Campus France dirigé par Solène Brunet, gérant du réseau mondial des Alumni. Le but visé étant de créer un réseau mondial.

Organisée à l'initiative du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur français et l'ambassade de France au Congo, la Journée France Alumni, le premier rendez-vous entre les anciens et futurs Alumni de Campus France Congo, a été une opportunité pour les Alumni de rejoindre un réseau mondial géré par Campus France. En effet, au cours de cette journée, il y a une dynamique alumni à valoriser, a précisé Solène Brunet, responsable de Campus France Congo.

« Il est important d'avoir un événement qui donne un petit peu le signal qu'on est prêt et qu'en France Alumni existe. Il y a cent cinquante événements dans tous les pays autour du monde à l'initiative du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Enseignement supérieur français pour permettre aux Alumni, donc aux anciens étudiants internationaux, de pouvoir se réunir au sein d'un réseau fédérateur, en l'occurrence France Alumni, qui va leur permettre de se rejoindre pour faire du réseautage, pour être en lien également avec les entreprises et pour parler de l'employabilité une fois les études terminées. Pour le faire, nous avons fédéré une journée France Alumni ou « France Alumni day » dans le monde entier pour

nous permettre de mettre en avant tout ce beau parcours », a-t-elle déclaré.

Solène Brunet a indiqué qu'il s'y tient également la présentation des thèses financées par l'ambassade de France au Congo. « Cette année, sont à l'honneur les Alumni boursiers du gouvernement français. Certes, on accueille tous les Alumni au sein de France Alumni Congo, mais ce qui est important à mettre en avant, c'est que courant cette première édition, il a été décidé par le gouvernement français de mettre en avant les boursiers anciens étudiants de l'enseignement supérieur français qui ont pour mission de pouvoir apporter un public qui est composé à la fois d'étudiants mais aussi d'anciens autres Alumni de l'enseignement supérieur français, de pouvoir leur apporter des réponses sur la suite des parcours sur l'employabilité, une fois de retour au Congo, et présenter les travaux qu'ils ont effectués en France, ce que leurs études leur ont permis d'acquérir », a-t-elle précisé.

Des discussions pour relancer la dynamique France Alumni Congo

La matinée de cette Journée France Alumni a été ouverte au public mais l'après-midi a été réservé aux Alumni, sur inscription. Il y a eu des discussions sous forme d'atelier sur l'employabilité, le retour, les activi-



Le public lors de la Journée France Alumni à l'IFC/DR

tés souhaitées par les étudiants et que Campus France peut mettre en place avec eux. Ce type d'activités peut être du réseautage, des discussions, des débats d'idées à mettre en avant par des ateliers au cours de l'année. Tout cela pour permettre d'avoir des discussions en vue de relancer la dynamique France Alumni Congo et ensuite pouvoir aller plus loin et permettre d'avoir une plateforme d'échanges, puisqu'il existe un site web : www.francealumni.congo. fr. ou l'adresse mail : francealumni@aifcngo.com. Ce site web est présent dans tous les pays et géré par Campus France. Il y a également une page ligne plus digne pour inciter tous les Alumni à se rassembler afin de pouvoir échanger entre eux et permettre la continuité de l'enseignement supérieur français.

En ce qui concerne le programme, la journée a commencé avec des ateliers secteurs sur l'environnement et un atelier secteur sur la santé. Deux Alumni ont présenté ce sur quoi ils ont travaillé, leurs fonctions actuelles, ce que leurs études en France ont apporté. Tout ceci pour partager leurs expériences au public, puis des questions leurs ont été posées. Il y a eu aussi la thèse en 180 secondes, une thèse de vulgarisation scientifique qui leur a permis d'exposer à un public qui n'est pas forcément connaisseur sur l'environnement scientifique afin de pouvoir acquérir ces connaissances. Il s'agit des thèses que ces Alumni ont effectuées quand ils étaient en France ou dans le cadre de la coopération avec l'ambassade de France. Ensuite, ils ont eu un partage d'expériences en

fin de matinée qui a permis au public, donc des futurs étudiants en France, de poser des questions pour leur permettre d'acquérir de l'expérience concernant les études en France. L'après-midi a été réservé aux Alumni invités qui ont échangé entre eux pour voir comment la dynamique France Alumni Congo va se poursuivre. L'un des participants, Géraldine Mibamona, étudiant en maintenance industrielle, n'a pas hésité de souligner que la journée France Alumni lui a permis de capitaliser les connaissances nécessaires pour sa carrière professionnelle.

« L'un des grands objectifs de cette journée est le réseautage puisque nous espérons que cet événement sera une occasion pour chacun de créer des liens », a réitéré Solène Brunet.

Bruno Okokana

HUMEUR

Gare aux malintentionnés à la veille des examens d'Etat !

Ils sont bel et bien là, autour de nous et nous côtoient matin et soir à la recherche d'un moindre détail parlant de tel ou tel examen d'Etat pour pouvoir le transformer à leur guise afin d'en tirer profit. Ainsi, ces malintentionnés font miroiter aux parents d'élèves et aux candidats eux-mêmes qu'ils sont prêts à leur fournir des épreuves dans n'importe quelle discipline qui passera aux examens. Gros mensonge, car il n'en est rien de tout cela.

Le premier moyen qu'ils ont c'est l'assemblage des différents sujets des années antérieures. Ils s'en servent pour composer de nouveaux qui ne peuvent être proposés à un quelconque examen d'Etat. Que ce soit le Certificat d'études primaires et élémentaires, le Brevet d'études du premier cycle ou même le baccalauréat, ces sujets montés de toutes pièces sont un calcul des escrocs pour se faire de l'argent auprès des familles qui ont des enfants à présenter aux examens d'Etat. Ces gens-là sont des vrais spécialistes. Ils arrivent à scanner des en-têtes des sujets antérieurs afin de tromper la vigilance des parents. Pour eux, c'est déjà là une preuve de conformité avec les services officiels des examens. Ce sont des bons dupicateurs, attention à eux !

Le deuxième stratagème, c'est de passer de famille en famille qui ont des enfants candidats aux examens pour les endormir. Ainsi donc, ils sortent toute une kyrielle de possibilités leur permettant, soi-disant, de vite conduire à la réussite de l'enfant. La principale possibilité, c'est de se porter « garants » auprès des parents des candidats. Ils ont tout ce qu'il faut pour détourner la vigilance des jurys et des surveillants le jour des épreuves, allant jusqu'au système de scannage des photos. Une figure d'un adulte peut se retrouver sur une carte d'un candidat d'à peine 17 ans. Quelle tricherie !

La troisième stratégie, la plus dangereuse, ce sont ces fameuses listes imaginaires montées de toutes pièces des candidats appartenant aux établissements scolaires douteux. Ces gens-là ne s'arrêtent pas là, arguant qu'ils travaillent en intelligence avec des personnalités pédagogiques importantes et que c'est de ces fameuses listes que sortiront, soi-disant, les admis de la session d'examen d'Etat en cours.

Des responsables de certains établissements scolaires ont pris aussi l'habitude de demander de l'argent aux candidats à la veille des examens d'Etat, créant des canaux fictifs par lesquels des solutions des sujets proposés s'achemineraient afin que des candidats soient à l'aise lors des épreuves.

D'autres écoles encore se disent être en complicité avec des correcteurs des copies des examens. Ainsi, ils font passer à leurs candidats la consigne selon laquelle chacun d'eux a intérêt à porter sur sa feuille de copie certaines initiales dévoilées qui indiquent qu'il s'agit de telle école et le correcteur qui tombe sur une telle copie n'hésitera pas à bien la noter, même si le contenu reste à désirer.

En clair, parents et candidats aux examens d'Etat, armez-vous d'optimisme. Ne vous laissez pas distraire par ces malintentionnés qui ne sont que des vrais escrocs. Quant aux écoles qui s'identifieraient dans de telles pratiques honteuses, il est temps d'en finir. Les mesures que les services des examens prennent de temps en temps pourront vous surprendre un jour.

Affaire à suivre !

Faustin Akono

EDUCATION

Cri d'alarme des lycéens

A quelques jours des compositions de fin d'année scolaire 2022-2023 et des examens d'Etat, certains enseignants des établissements secondaire du public ont abandonné le bateau au large. Le cri d'alarme des élèves s'est fait entendre à travers un micro trottoir réalisé aux alentours des lycées de Pointe-Noire.



Des lycéennes rentrant à la maison après des heures sans cours/Adiac

Les lycéens de Pointe-Noire s'inquiètent de leur avenir et demandent aux autorités compétentes d'intervenir. « Je suis très inquiète parce que, depuis que nous avons abordé le troisième trimestre, les enseignants d'espagnol, d'anglais et des mathématiques ne viennent plus. Nous ne faisons que le français, la philosophie et l'histoire-géographie. A quelques jours des compositions, nous n'avons pas des notes de devoirs de classes pour ces matières et l'on se demande sur quelles leçons allons-nous composer », a déclaré Josline Itoua, une lycéenne en classe de seconde A au lycée Trois glorieuses.

De son côté, Jadmire, élève de la première D, dénonce les mêmes faits. Dans sa classe, seuls les enseignants des matières scientifiques sont réguliers alors que ceux de français et de l'anglais viennent en

mensuelle par les établissements depuis le mois de mars. En effet, les responsables de ces établissements secondaires du secteur public s'étaient accordés en début d'année avec les parents d'élèves de payer régulièrement les primes des enseignants prestataires. Mais, après avoir assuré leur engagement pendant cinq mois, ces établissements ont eu des difficultés pour régler la situation des prestataires qui ont décidé d'arrêter les cours. Le Premier ministre avait apporté son aide pour le règlement de cette situation mais les prestataires n'ont plus rien perçu, d'où ce délaissement des enfants en ce troisième trimestre. Une situation qui malheureusement n'arrange ni les parents qui s'attendent à la réussite de leurs enfants, ni ces derniers eux-mêmes qui se sentent pénalisés.

De source sûre, l'abandon des postes par les enseignants est dû à l'arrêt du paiement de leur prime

mensuelle par les établissements depuis le mois de mars. En effet, les responsables de ces établissements secondaires du secteur public s'étaient accordés en début d'année avec les parents d'élèves de payer régulièrement les primes des enseignants prestataires. Mais, après avoir assuré leur engagement pendant cinq mois, ces établissements ont eu des difficultés pour régler la situation des prestataires qui ont décidé d'arrêter les cours. Le Premier ministre avait apporté son aide pour le règlement de cette situation mais les prestataires n'ont plus rien perçu, d'où ce délaissement des enfants en ce troisième trimestre. Une situation qui malheureusement n'arrange ni les parents qui s'attendent à la réussite de leurs enfants, ni ces derniers eux-mêmes qui se sentent pénalisés.

Charlem Léa Itoua

ANNONCE LÉGALE

(En vertu de l'article 33 alinéa 6 de la loi de la loi n° 17-99 du 15 avril 1999 portant organisation et Fonctionnement de la Cour suprême)

Le Procureur Général Près la Cour suprême dtCongo ;

Vu la requête de Maître Emile NZONDO, avocat au barreau de Brazzaville, conseil de l'Etat Congolais (Ministères des affaires foncières et de la Défense Nationale) enregistrée au Parquet Général, le 09 Mai 2023, sous le n° 212, aux fins de suspension de l'exécution des ordonnances sur pied de requête n°041, 049 et 050 des 21 et 28 mars 2023, du Président du Tribunal d'Instance de Mfilou - Ngmnaba, Brazzaville ;

Lesdites ordonnances prescrivent le maintien sur les lieux de NZOUSSI Simon Pierre, MONOKAKA Dyna Chady, les ayants droits de MOULOMBA Bernard, représentés par NDEBANI Julienne et de MABIKA MOUKOUKOULOU Hydra et autres dans les zones foncières dénommées NDOUO et case Barnier, sises à Mfilou - Brazzaville, destinées à l'implantation, à la surveillance et de protection des emprises foncières des casernes militaires ;

Vu les motifs exposés et les pièces jointes, notamment l'acte portant mise en demeure préalable au déguerpissement du Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement du 21 février 2023 ;

Selon l'article 219 du Code de Procédure Civile, Commerciale, Administration et Financière, les ordonnances sur requête prescrivent des mesures conservatoires ou d'instruction et de façon générale des mesures urgentes ne préjudiciant pas aux droits des tiers ;

Le juge ne peut faire droit à la requête sans rechercher si la mesure sollicitée exigeait une dérogation à la règle de la contradiction ;

En l'espèce, les ordonnances attaquées ont été prises en violation des dispositions que dessus, l'Etat Congolais, Ministère de la défense étant propriétaire des lieux dont litige ;

Par ailleurs, l'acte portant mis en demeure préalable au déguerpissement pris par le Ministre d'Etat, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement est un acte administratif, le recours contre ledit acte échappe à la compétence du juge du Tribunal de céans ;

Les violations des règles substantielles et d'ordre public relevées ci-dessus ne peuvent ramener légalement à exécution les ordonnances dont s'agit ;

En conséquence,

Décide de la suspension de l'exécution des ordonnances sur pied de requête n°041, 049 et 050 des 21 et 28 mars 2023 du Tribunal d'Instance de Mfilou -

Ngamaba, Brazzaville prescrivant le maintien sur les lieux de NZOUSSI Silnon Pierre, MONOKAKA Dyna Chady, les ayants droits de MOULOMBA Bernard, représentés par NDEBANI Julienne et MABIKA MOUKOUKOULOU Hydra et autres dans les zones foncières dénommées NDOUO et case Barnier, sises à Mfilou - Brazzaville, destinées à l'implantation, à la surveillance et de protection des emprises foncières des casernes militaires ; Fait injonction à tout Magistrat du Parquet, à tout Huissier de Justice, à tout officier et Agent de la Force Publique de se conformer à la présente décision ;

Charge le Procureur Général près la Cour d'appel de Brazzaville de faire engager des poursuites, en procédure de flagrance, contre tout contrevenant.

Fait au Parquet Général, le 19 Mai 2023



Le Procureur Général

Théophile MBITSI

COOPÉRATION

Une entreprise turque compte investir au Congo

Le président directeur général du groupe turc Albayrak a été reçu, le 18 mai, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ahmet Albayrak a exprimé sa satisfaction d'avoir échangé avec le chef de l'Etat sur des perspectives d'accords entre sa société et le Congo.

« La société Albayrak est très active dans plusieurs domaines. Avec plusieurs usines dans l'industrie, elle figure parmi les meilleures entreprises de construction en Turquie. Elle a construit des milliers d'immeubles d'habitation, des stades, des métros et plusieurs infrastructures portuaires. La société a investi dans un port en Turquie, en Alexandrie, à Mogadiscio, au port de Conakry, en le ramenant au premier rang de la sous-région », a expliqué Ahmet Albayrak.

En ce qui concerne la réalisation du grand projet du port autonome de Pointe-Noire, le président directeur général du groupe turc pense que « c'est un grand port qui joue un rôle important dans la sous-région où plusieurs marchandises de différents pays transitent ».

Ahmet Albayrak a ajouté : « Nous avons discuté du développement d'un grand projet d'investissement. De notre côté, nous allons visi-



L'échange entre Denis Sassou N'Guesso et Ahmet Albayrak/DR

ter le port afin de mettre en place un plan de développement, mais aussi d'augmenter le flux de transit des marchandises qui seront bénéfiques pour le Congo et d'autres pays voisins. La société a une grande capacité de manœuvre dans les secteurs d'activités maritimes, puisque possédant même des bateaux de dragage ».

« C'est un grand port qui joue un rôle important dans la sous-région où plusieurs marchandises de différents pays transitent »

En outre, il se dit intéressé de soumettre un grand projet d'investissement qui aura la capacité attendue pour le développement du port de Pointe-Noire. Ahmet Albayrak compte aussi investir dans l'agriculture et accompagner le gouvernement dans son programme « La marche vers le développement ». Sa société apportera l'expertise et les moyens techniques nécessaires pour une agriculture professionnelle. Elle est prête à fournir des engrais, des semences, des machines et des investissements importants au développement de l'agriculture.

Pour faire face au problème du trafic urbain à Brazzaville et Pointe-Noire, la société turque a rassuré que ses équipes seront envoyées « pour faire ce travail d'un projet urbain durable ».

De son côté, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a assuré la société Turc de l'accompagner dans différents programmes d'investissement au Congo.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et l'Afrique s'imposa ...

Plus les jours passent, plus il apparaît clairement que l'Afrique est devenue un acteur incontournable de la scène internationale. Perçue jusqu'à présent comme un continent riche en matières premières, mais encore peu capable de les exploiter elle-même, elle a créé tout au long des dernières décennies l'un des marchés les plus actifs du monde dont les gouvernements s'emploient à tirer désormais de grands profits pour leurs populations. Un constat matériel qui conduit les grandes puissances à nouer avec les Etats africains des liens aussi étroits que confiants.

Les richesses matérielles du continent étant encore largement inexploitées en raison notamment du manque d'infrastructures adaptées au commerce mondial, l'on peut être certain que le vaste mouvement en cours va s'accélérer tout au long des

décennies à venir. Ce qui fera de l'Afrique le premier acteur économique du globe en raison de l'ampleur de son marché économique – un quart de la population mondiale –, de la diversité de ses ressources naturelles et de l'apport financier des puissances extérieures. Un capital auquel s'ajoute le fait que la protection de l'environnement dont dépend l'avenir de notre espèce place le continent au cœur de la stratégie humaine pour les temps à venir.

Dans ce contexte historique, il est évident que la communauté africaine, dans son ensemble, doit maintenant unifier sa politique extérieure en parlant d'une seule et même voix sur la scène mondiale et en ce qui concerne les grands problèmes de ce temps. Une coordination qui devrait conduire l'Union africaine à renforcer ses structures, à résoudre ses problèmes

internes, à se doter de moyens efficaces de prévention et de gestion des crises, bref à se moderniser tout comme elle l'a fait il y a deux décennies.

Au-delà de la réforme de l'Organisation des Nations unies qui lui confèrera dans la gestion des affaires mondiales la place et le rôle correspondant à sa puissance démographique et économique, elle doit s'employer maintenant à convaincre les Grands de ce temps de l'accompagner dans ce grand mouvement historique. Ni la Chine, ni les Etats-Unis, ni l'Union européenne, ni l'Inde, ni la Russie ne peuvent, en effet, s'abstenir de l'aider.

Ajoutons pour conclure cette réflexion que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies dans le champ international pour lui permettre de mener à bien ce grand dessein historique.

Jean-Paul Pigasse